

Avis de constitution

SOCIETE « 2BDA EVENT AFRICA SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82  
LOT : 8, ILOT : 237, SECTION : RS, PARCELLE : 1028, Lot  
8, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2BDA EVENT AFRICA SARL »

Objet :

- L'évènementiel
- L'exploitation d'établissement de divertissement
- L'exploitation de discothèque
- L'exploitation de salle de loisirs et de jeux (bowling, jeux électroniques, etc...)
- L'activité de restauration
- L'import-export
- Le commerce en général
- La passation de tous marchés entrant dans l'objet de la société par voie de soumissions ou autrement, avec tous services publics ou avec tous particuliers
- Tout type de marché

Et pour la réalisation de l'objet social :

- - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 LOT : 8, ILOT : 237, SECTION : RS, PARCELLE : 1028, Lot 8, Ilot 237

Dirigeant(s) M BOUCETTA SALIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01504 du 04/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19207/GTCA/RC/2024 du 04/04/2024

